

## ANNEXE 1

### - ELEMENTS DE CALENDRIER -

Réunions d'information sur la vague D	
<b>28 mai 2008</b>  <b>14h00</b>	<p><b>(Lieu : AERES 20, rue Vivienne)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Présentation de l'évaluation des établissements aux présidents et directeurs (Pour des raisons de logistique, merci de confirmer votre présence et celle de ceux qui vous accompagneront auprès de l'AERES, par mail à : <b>vagued@aeres-evaluation.fr</b>. 3 personnes maximum par établissement), ainsi que l'adresse de messagerie du correspondant en charge du dépôt des dossiers (Cf. ci-dessous)</li> </ul>
<b>5 juin 2008</b>  <b>10h00 - 12h30</b>  <b>14h00 - 16h30</b>	<p><b>(Lieu : Université de Lille I, cité scientifique, bâtiment SN1 (centre du campus), Amphithéâtre Buffon - 1<sup>er</sup> étage - 59655 Villeneuve d'Ascq cedex)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Présentation générale et évaluation de l'établissement</li> <li>● Evaluation des unités de recherche</li> <li>● Evaluation des formations</li> <li>● Politique d'assurance qualité</li> </ul>
<b>11 juin 2008</b>  <b>10h00 - 12h30</b>  <b>14h00 - 16h30</b>	<p><b>(Lieu : Université Paris Descartes - Centre Universitaire des Saints-Pères, Amphithéâtre Binet, 45, rue des Saints-Pères - 75006 Paris)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Présentation générale et évaluation de l'établissement</li> <li>● Evaluation des unités de recherche</li> <li>● Evaluation des formations</li> <li>● Politique d'assurance qualité</li> </ul>

Phases d'évaluation	
<b>15.10.08 - 15.03.09</b>	Visite des unités de recherche
<b>15.11.08 - 31.03.09</b>	Evaluation des licences
<b>15.11.08 - 31.03.09</b>	Evaluation des masters
<b>15.11.08 - 15.03.09</b>	Evaluation des écoles doctorales
<b>15.01.09 - 15.07.09</b>	Visite des établissements
<b>30 avril 2009</b>	Restitution des évaluations des unités
<b>30 avril 2009</b>	Restitution des évaluations de licence, master, etc
<b>15 juillet 2009</b>	Restitution de l'évaluation des établissements.

#### Modalités pratiques de dépôt des dossiers et identification des correspondants au sein de l'établissement

L'AERES mettra à disposition des établissements un dispositif permettant le dépôt des dossiers concernant l'évaluation des établissements, des unités de recherche et des formations.

L'adresse de messagerie électronique demandée sera utilisée pour la connexion à cette application, en tant qu'identifiant (*login*) et pour la transmission du mot de passe initial.

Cet accès pourra éventuellement être partagé au sein de l'établissement, selon les sujets à traiter (dépôt des éléments concernant les formations ou le projet d'établissement par exemple). Dans ce cas, l'utilisation d'une adresse de messagerie fonctionnelle pourrait être utile.